

L'Info-Dinois

Mensuel d'informations municipales

Vol. 14 | No. 07 | Juillet 2026



Sainte-Hénédine

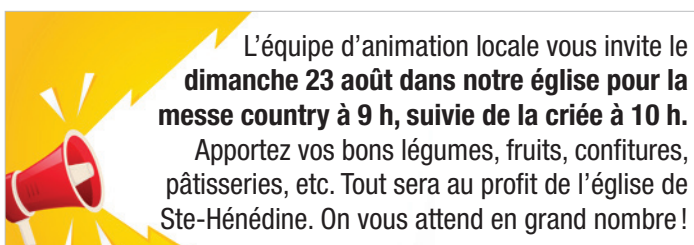


ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE



Vendredi 28 août à 13 h au Chalet des Loisirs pour les membres de la FADOQ de Ste-Hénédine. Bienvenue à tous, c'est gratuit!

Le 15 juin dernier, M. Raynald Lévesque a terminé premier avec la médaille d'or de la FADOQ régionale au club de golf Montmorency. Il s'est qualifié pour la finale provinciale à St-Hyacinthe en septembre. Félicitations et bravo!



Municipalité Ste-Hénédine

1299, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | Tél. : 418 935-7125 | Téléc. : 418 935-3113 | info@ste-henedine.com | www.ste-henedine.com
Heures d'ouverture du bureau municipal : lundi au vendredi 9 h à 12 h – 13 h à 16 h sauf les vendredis de juillet et août fermé

Commission des loisirs

1229, route Ste-Thérèse, Ste-Hénédine, QC G0S 2R0 | loisirs-sthe@hotmail.com | 418 935-7125 (bureau) ou 418 935-7108 (chalet)
Pour connaître les activités des loisirs consultez la page Facebook : **Loisirs Ste-Hénédine**

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL DU 1^{er} JUIN 2026

- Autorisation montant supplémentaire pour enseigne numérique
- Appui défense gestion offre ACEUM
- Suivi tournage Société du patrimoine des Beaucerons
- Approbation location *bunkers* avec la Ville de Lévis
- Autorisation signature entente virée de machinerie, route Landry
- Autorisation modification désignation lieux pour interdire le stationnement et pour interdire le stationnement côté impair en partie sur rue Cloutier
- Commentaires Plan Climat
- Autorisation préparation devis pour la collecte des ordures
- Audition publique démolition bâtiment secondaire au 102, Langevin
- Approbation demande démolition bâtiment secondaire au 102 Langevin et transmission MRC
- Offre FADOQ pour frais location salle
- Approbation demande FRR-Volet 2
- Approbation demande d'appui financier Desjardins - Reconstruction bâtiment de service de la piscine et amélioration de la bibliothèque
- Commandite fleurs - FSMJ
- Appui à la demande modifiée de Virginie Tremblay auprès de la CPTAQ



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JUIN 2026

- Présentation et attestation de dépôt rapport financier 2025

RÉSUMÉ DE LA 2^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 15 JUIN 2026

- Adoption du règlement 478-26 modifiant le règlement 397-17 constituant en site patrimonial cité le site institutionnel de l'église de Sainte-Hénédine (incluant les terrains et bâtiments le composant) concernant les nouvelles limites du site

AVIS PUBLIC : DEMANDE DE DÉMOLITION POUR BÂTIMENT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
Yvon Marcoux de la susdite municipalité,
(Directeur général & greffier trésorier)



PRENEZ AVIS :

Qu'une demande de démolition pour le bâtiment situé au 103, rue Langevin a été déposée à la municipalité le 23 juin 2026.

Que toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit faire connaître son opposition motivée par écrit à l'intention du directeur-général, greffier-trésorier de la municipalité dans les dix (10) jours de la publication de cet avis, soit avant le 30 juillet 2026.

Qu'une audition publique sera tenue par le conseil municipal à l'égard de la demande de démolition le 3 août 2026, à 19 h 30, lors de la séance ordinaire du conseil, au 1299, route Ste-Thérèse, Sainte-Hénédine.

Donné à Sainte-Hénédine ce 14^e jour du mois de juillet deux mille vingt-six.



Durant leur camp d'été, les castors et les louveteaux ont été formés en tant qu'agent secret. Les castors devaient retrouver un personnage rencontré cette année, tout en réalisant différents défis. Quant aux louveteaux, ils devaient réussir diverses missions, à travers des jeux, des défis et des mises en situation, tout au long du camp.



Les jeunes ont ainsi mis en pratique les techniques apprises cette année (code, corde, signes de pistes, etc.). Malgré la température maussade, ils ont vécu un camp mémorable.

Les aventuriers ont accueilli des scouts de Maillarville, en Colombie-Britannique. Après une semaine d'activités au Québec, les deux groupes se sont retrouvés en B.-C. pour un séjour mémorable. Ils ont pu échanger, apprendre à faire confiance aux autres et à respecter l'autre malgré les différences.



L'inscription scout pour 2026-2027 se fera le vendredi 21 août, au local scout (98, Kennedy, à St-Henri).

Bon été!

Cécile Buteau 140^e groupe scout Bellechasse



Principales règles applicables aux utilisateurs

Il faut :

- ✓ circuler comme un cycliste (ex. : du côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation);
- ✓ être âgé d'au moins 14 ans;
- ✓ allumer les feux de l'appareil la nuit.

Il ne faut pas :

- ✗ circuler aux endroits où la limite de vitesse maximale est supérieure à 50 km/h;
- ✗ circuler sur le trottoir;
- ✗ transporter des passagers;
- ✗ porter d'écouteurs;
- ✗ utiliser un téléphone cellulaire;
- ✗ consommer de boissons alcoolisées, du cannabis ou toute autre drogue;
- ✗ circuler sur une voie cyclable ou un chemin public si ce panneau est affiché.

D'autres exigences et exceptions peuvent s'appliquer.

Conducteurs de véhicules routiers, on s'adresse à vous!

Agissez de la même façon auprès des utilisateurs d'appareils de transport personnel motorisés qu'en présence de cyclistes.

Par exemple :

- ✓ Conservez une distance d'un mètre lors d'un dépassement.
- ✓ Cédez le passage afin de les laisser traverser la chaussée lors d'un virage à une intersection.

Transports
et Mobilité durable
Québec

Trottinettes électriques, véhicules gyroscopiques

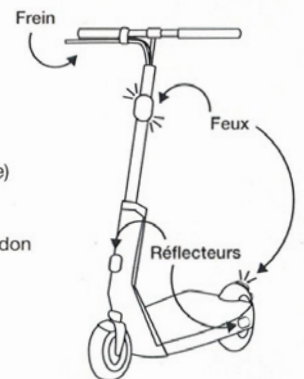
et autres appareils de transport personnel motorisés.

La sécurité routière, j'embarque.



Obligatoire

- ✓ Casque
- ✓ Vitesse maximale de 25 km/h
- ✓ Puissance maximale de 500 W
- ✓ Masse maximale de 36 kg (batterie comprise)
- ✓ Frein sur chaque roue
- ✓ Frein à main obligatoire si l'appareil a un guidon
- ✓ Roue(s) d'un diamètre minimal de 190 mm
- ✓ Feux avant et arrière
- ✓ Réflecteurs avant, arrière et sur les côtés



Projet pilote en cours, pour plus de détails, consultez :

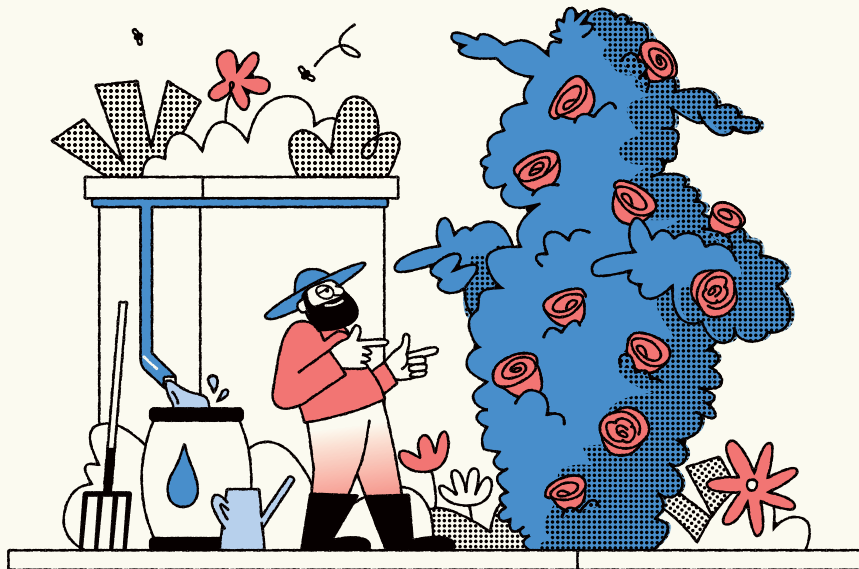
Quebec.ca/trottinettesélectriques



Votre
gouvernement

Québec

Arroser son jardin naturellement, c'est faire une fleur à l'environnement.



En utilisant un baril récupérateur d'eau de pluie, on réduit sa consommation d'eau potable sans priver son jardin. Découvrez-en plus sur Quebec.ca/empreinte-bleue
Votre eau, c'est notre eau à tous.

Bâtir l'avenir

Québec



Au cœur des familles agricoles

Un service gratuit d'écoute, d'aide, d'accompagnement et de répit

Notre mission consiste à offrir des services psychosociaux de première ligne favorisant l'amélioration du bien-être des familles agricoles du Québec.

LA référence provinciale en intervention psychosociale pour les familles agricoles

450 768-6995

acfa@acfareseaux.qc.ca

www.acfareseaux.qc.ca



Services offerts

- Interventions adaptées aux réalités du milieu agricole : conflits familiaux, surcharge de travail, problème de transfert, communication difficile et plus encore
- Répit à la Maison ACFA
- Service gratuit et confidentiel, offert partout au Québec

Vous avez besoin de parler de manière confidentielle à des travailleurs de rang qui connaissent la réalité des familles agricoles, n'hésitez pas à nous contacter.

450 768-6995

Maison ACFA

600, Rue Benoît, Saint-Hyacinthe, QC J2S 1L6

Alexandra Lapointe

Travailleuse de rang ACFA • Travailleuse sociale
Chaudière-Appalaches



450 768-6995

alexandralapointe@acfareseaux.qc.ca

Travailleuse de rang ACFA Chaudière-Appalaches

BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Le **29 juillet** et le **26 août**
au Centre communautaire à St-Lazare.

Début du bingo 19 h, les portes ouvriront à 18 h.

Plus de 3 000 \$ en prix
Réservé aux 18 ans et plus

Patrice Fournier
418 883-2128



APPEL D'URGENCE

COMPOSEZ LE
911

Témoïn ou victime d'une **situation d'urgence** qui menace votre sécurité, celle des autres, vos biens ou l'environnement?

Composez le 911!



Visionnez notre vidéo explicative



APPEL NON URGENT

TROUVEZ UN POSTE



Besoin de joindre la Sûreté du Québec pour une **situation non urgente**?

Communiquez avec votre POSTE!

Sûreté du Québec
MRG de la Nouvelle-Beauce
644, route Cameron
Sainte-Marie (Québec) G6E 0G3
418 387-4438

À compter du 1^{er} juin 2026, les lignes 310-4141 et *4141 seront graduellement désactivées.

CONSEILS SANTÉ – ACTIVITÉS AQUATIQUES DANS LES EAUX NATURELLES

Toutes les eaux naturelles (lacs, rivières, fleuves) contiennent des micro-organismes. Certains d'entre eux peuvent causer des problèmes de santé.

Lors d'activités aquatiques :

- Évitez d'avaler de l'eau.
- Évitez la baignade si vous avez une plaie ouverte.
- Essuyez-vous bien à la sortie de l'eau.
- Lavez-vous les mains avant de manger.
- Prenez une douche dès que possible après votre activité.

Avant toute activité, vérifiez l'apparence de l'eau :

- S'il y a beaucoup de courant ou si l'eau a l'air sale ou douteuse, ne pratiquez pas d'activités aquatiques.
- Une eau verte ou avec de l'écume à la surface peut indiquer la présence de cyanobactéries (algues bleu-vert). Dans ce cas, ne touchez pas à l'écume et ne laissez pas votre animal jouer dans l'eau.
- Un aspect huileux peut indiquer la présence de produits pétroliers.
- Au moins une journée après la fin d'un épisode de pluie, évitez le contact direct avec l'eau (p. ex. baignade, ski nautique, planche à voile, planche à pagaie). Les pluies importantes favorisent la pollution de l'eau par des matières fécales (rejets d'eaux usées).

Principaux effets sur la santé :

SI VOUS AVALEZ DE L'EAU CONTAMINÉE	SI VOUS ENTREZ EN CONTACT AVEC DE L'EAU CONTAMINÉE
Risque de gastroentérite : vomissements, diarrhée, maux de ventre, parfois accompagnés de fièvre. Problèmes parfois graves.	Risque de démangeaisons (rash) ou de rougeurs et d'infection aux yeux, aux oreilles et aux plaies existantes.
Si vous présentez ces symptômes après avoir pratiqué une activité aquatique, consultez Info-Santé 811, ou votre pharmacienne ou pharmacien. Les jeunes enfants et les personnes plus vulnérables aux infections peuvent être plus malades.	

Pour plus d'information : Quebec.ca/problemes-sante-eaux-baignade



Bâtir l'avenir

Québec

ATTENTION !

LA MAJORITÉ DES NOYADES ONT LIEU DANS DES PLANS D'EAU NATURELS.

ADOPTÉZ DES COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES ET PORTEZ UNE VESTE DE FLOTTAISON.

BAIGNEZ-VOUS DANS DES LIEUX AMÉNAGÉS ET SURVEILLÉS.

RESPECTEZ LES AVERTISSEMENTS AFFICHÉS.



TOURNOI DES RUES

DE SAINTE-HÉNÉDINE – COUPE JULIEN POMERLEAU

11-12 septembre 2026

Inscriptions à partir du 31 juillet à midi pour 4 semaines

Priorité :

- Résidents et anciens résidents
- Membres de la famille
- Travailleurs et joueurs de la ligue de balle molle



Randonnées à vélo pour
50 ans et plus – avec encadreur

Départ du stationnement
de l'église de Ste-Hénédine
1307, route Sainte-Thérèse à 9 h 30

Prochaine sortie : 31 août 2026
Ste-Hénédine/St-Anselme (21 km)

Pour plus d'informations :
www.centredeviebelleschasse.com
info@centredeviebelleschasse.com
418 883-4058



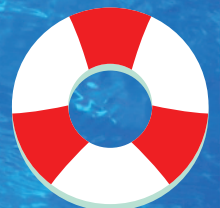
HORAIRE DES BAINS LIBRES

Du 25 juin au 15 août 2026 (si la température le permet)

Lundi au vendredi 13 h à 16 h et 18 h à 20 h

Samedi 13 h à 17 h

Accès : 2 \$/personne/période ou passe familiale/individuelle
en vente sur www.quidigo.com



SE PROTÉGER... des tiques et de la maladie de Lyme

Les tiques montent sur les tiges des plantes, des arbustes et des herbes hautes. Elles se trouvent également dans les feuilles mortes au sol. Elles ne sautent pas. Elles peuvent s'agripper à une personne ou à un animal lors de son passage. Elles sont particulièrement actives d'avril à novembre. Les tiques peuvent transmettre la maladie de Lyme, mais également d'autres maladies comme l'anaplasmose, qui est en émergence au Québec. La maladie peut survenir chez les enfants comme chez les adultes.



Comment se protéger lors de la pratique d'activités ou de travail en plein air ?

- Marcher dans les sentiers ou sur les pistes aménagées, éviter les herbes hautes et les buissons;
- Éviter de frôler la végétation et arbustes;
- Porter des chandails à manches longues, des pantalons longs et des chaussures fermées. Entrer votre chandail dans votre pantalon et le bas de votre pantalon dans vos chaussettes ou vos bottes;
- Si la tête risque d'être en contact avec les arbustes ou les herbes hautes à cause du type d'activité, porter un chapeau;
- Pour vous protéger des piqûres de tiques, privilégier les produits à base de **DEET** et d'**icaridine**.



Au retour de ces activités

- Inspecter l'équipement utilisé et les vêtements, puis retirer les tiques si présentes;
- Mettre les vêtements dans la laveuse pendant 10 minutes à température élevée ou laver à l'eau chaude;
- Prendre une douche ou un bain;
- Inspecter votre corps. Si une tique est accrochée à la peau, la retirer à l'aide d'une pince fine et non avec vos ongles. Suivre la technique web : [Retrait d'une tique en cas de piqûre](#);
- Vous avez des enfants : vérifier minimalement une fois par jour et au retour d'activités à risque leur peau sur tout le corps pour identifier et retirer les tiques rapidement. Porter une attention particulière aux endroits les plus difficiles à observer : ex. cuir chevelu, dos, derrière des genoux, aines, oreilles, aisselles, etc.



Comment protéger les animaux domestiques ?

- Les animaux peuvent introduire des tiques dans le domicile. Discuter avec le vétérinaire des moyens de prévention (ex. : vaccins, acaricides à applications topiques ou administrés par voie orale);
- Bien inspecter les animaux domestiques chaque jour (tout le corps avec une attention particulière au niveau du cou, des oreilles, des aisselles et entre les orteils). Si une tique est trouvée, la retirer avec la même technique que celle utilisée pour les humains (voir lien dans la section «Au retour de ces activités ?») et consulter le vétérinaire au besoin.



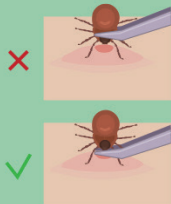
Comment aménager son terrain ?

- Tondre la pelouse régulièrement;
- Enlever les feuilles mortes sur le terrain;
- Couper les broussailles et les herbes hautes;
- Arracher les mauvaises herbes le long des murs ou installations;
- Aménager des sentiers de copeaux de bois ou de gravier entre les zones boisées et les pelouses, les patios et les aires de jeux (zone tampon de 3 mètres);
- Aménager les aires de jeux loin des arbres et dans un endroit ensoleillé;
- Éloigner les mangeoires d'oiseaux de la maison;
- Entraver l'activité des petits rongeurs près de la maison (ils peuvent apporter des tiques avec eux) :
 - Mettre dans un bac ou une poubelle bien fermée les sacs (même fermés) contenant des déchets alimentaires;
 - Empiler le bois de chauffage loin de la maison (à plus de 3 mètres).

Les tiques à pattes noires ou *Ixodes scapularis* sont les vecteurs de la maladie de Lyme au Québec. Si vous résidez près d'un boisé ou d'une forêt dans une région infestée de tiques, vous pouvez prendre quelques mesures pour réduire l'habitat des tiques près de votre résidence. Voici quelques aménagements suggérés, en vous référant au schéma illustré.



- 1 Habitat de la tique : Les boisés et les hautes herbes.
- 2 Barrière de copeaux de bois : Créez un écart entre le boisé et la pelouse en installant une bande d'une largeur d'un mètre (3 pieds) faite de copeaux de bois, de paillis ou de gravier.
- 3 Tas de bois : Entrez le tas de bois au bord de la bande de copeaux de bois, loin de la maison.
- 4 Zone «tampon» : Maintenez une zone de 3 mètres (9 pieds) de gazon entretenu entre les zones de pelouse sans tique où se déroulent vos activités (patio, balançoires, potager, etc.) et le boisé. Taillez les arbustes qui s'approchent de la pelouse de la zone sans tique.
- 5 Zone sans tique : Réalisez vos activités telles que le jardinage, les jeux extérieurs et autres à l'intérieur de ce périmètre de la cour.
- 6 et 7 Potager et balançoires : Installez votre potager, les plates-bandes, les balançoires, le mobilier de jardin et autres à l'intérieur de la zone sans tique.



Que faire en cas de piqûre de tique ?

Appeler le 811 et retirer la tique. Plus elle est enlevée rapidement, plus les risques de transmission de la maladie sont réduits. Utilisez une pince fine et non vos ongles, pour éviter le risque d'écraser la tique, et ainsi de favoriser la transmission de la bactérie responsable de la maladie.



Quels sont les symptômes ?

Le plus courant est une rougeur sur la peau, autour de l'endroit de la piqûre. Elle est présente dans 60 à 80 % des cas. Elle apparaît de 3 à 30 jours après la piqûre et s'agrandit de jour en jour pour atteindre plus de 5 cm (durée d'au moins 2 jours). D'autres symptômes possibles comme la fièvre, la fatigue, des maux de tête, une raideur à la nuque et des douleurs musculaires et articulaires, etc. peuvent apparaître des semaines voire des mois plus tard.

Quand faut-il consulter ?

Consulter un médecin si un ou plusieurs symptômes de la maladie de Lyme ci-haut(s) apparaissent.
Pour toute question, appeler Info-Santé au 811.

Pour d'autres renseignements, consultez le site du [MSSS](#) ou [CISSS de Chaudière-Appalaches](#).

Consultez les ressources interactives destinées aux enfants, qui incluent, entre autres, des jeux et des vidéos :

[Comment éviter les tiques et prévenir les morsures de tiques \(experiencessantecanada.ca\)](#)

SE PROTÉGER... des moustiques

Dans la région de la Chaudière-Appalaches comme ailleurs au Québec et au Canada, certains moustiques peuvent transmettre des virus aux humains et aux animaux lorsqu'ils les piquent, comme le [virus du Nil occidental \(VNO\)](#) et les [virus du sérotype Californie \(VSC\)](#).

Ces moustiques peuvent se trouver en ville ou à la campagne, dans les boisés et les forêts, mais également dans les aires privées ou publiques (les cours, parcs, etc.). Ils peuvent piquer à différents moments de la journée.

Il faut donc penser à se protéger des moustiques TOUT EN DEMEURANT ACTIF!

Dans la majorité des cas, la personne infectée ne ressent aucun ou peu de symptômes. Par contre, d'autres personnes peuvent subir des atteintes graves entraînant des hospitalisations et/ou parfois des atteintes persistantes, ou encore exceptionnellement des décès.



Comment vous protéger des moustiques lorsque vous faites des activités extérieures ?

- Porter de préférence des vêtements longs aux couleurs claires lorsque les moustiques sont abondants en fin de journée;
- Utiliser un chasse-moustiques à base de DEET, d'icaridine, d'eucalyptus et de citron ou d'huile de soya sur les parties du corps non protégées par des vêtements;
- Chez les enfants, l'application des chasse-moustiques doit être modérée et peut être faite sur le chapeau ou sur la casquette afin d'éviter les piqûres à la tête ou au visage. L'utilisation du chasse-moustiques chez les bébés de moins de six mois n'est pas recommandée.

Mesures dans l'environnement extérieur pour réduire les gîtes des moustiques :

- Les moustiques peuvent se reproduire partout où de l'eau stagne, même si la quantité d'eau est minime.
- Éliminer l'eau qui s'accumule dans des objets extérieurs tels les chaudières, les barils et les vieux pneus;
- Couvrir les poubelles et installer une moustiquaire sur les réservoirs d'eau de pluie;
- Placer des poissons qui mangent les larves de moustiques dans les étangs décoratifs;
- Installer une moustiquaire aux fenêtres des maisons, tentes, etc.;
- Entretenir la piscine et éliminer l'eau qui s'accumule sur la toile la recouvrant (lorsque la piscine est utilisée, la circulation d'eau créée par le filtre empêche les moustiques de s'y installer).

Consultez les sites Web pour plus d'information sur les maladies liées au VNO et VSC

[Virus du Nil occidental \(VNO\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#) et

[Virus du sérotype Californie \(VSC\) | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

**Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches**

Québec



Source : Direction de santé publique du CISSS de Chaudière-Appalaches



Des nouvelles de votre bibliothèque

Bibliothèque La Détente
1299-B Route Sainte-Thérèse
Ste-Hénédine GOS 2R0

T : 418-935-3993

Heures d'ouverture :

Mercredi : 14h-16h & 19h -20h30
Jeudi : 10h -12h & 18h30-20h00
Samedi 2e : 10h-11h

Consultez le portail de la bibliothèque : www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/sainte-henedine

Suivez -nous aussi sur Facebook et partagez l'information avec vos contacts !

RAPPEL “ CHANGEMENT “

Depuis le 1er mai 2026, la revue Protégez-vous, n'est plus accessible en version numérique sur le Réseau Biblio. Elle est désormais disponible uniquement en version papier à la bibliothèque.

À partir de juillet 2026, la plate-forme “ Tout apprendre ” devient Mosaïk.co, sans aucun changement dans vos accès.

RAPPEL : LE CLUB DE LECTURE TD ET NOTRE TIRAGE LOCAL POUR LES JEUNES !

LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ 2026 se poursuit !

Ce club de lecture s'adresse aux jeunes de 12 ans et moins durant toute la période estivale. Amenez-les s'inscrire au Club de lecture à la bibliothèque cet été ainsi qu'à notre tirage local de 3 jeux de société. Les jeunes peuvent compléter un coupon de participation à chacune de leurs visites à la bibliothèque.

Le tirage à la bibliothèque aura lieu jeudi le 20 août 2026.

NOUVEAUTÉS

